

DOCUMENTS A APPORTER

- Copie de **toutes les pages** du (ou des) livret(s) de famille **pour tous les nouveaux élèves**.
- Le cas échéant, copie du jugement de divorce.
- Un RIB du responsable financier pour l'intendance.
- La cotisation de **10 €** à la MDL. ⁽¹⁾ chèque libellé à l'ordre de l'Association « Maison des lycéens ».
- La cotisation de **5 €** pour les activités sportives scolaires ⁽¹⁾ chèque à l'ordre de l'Association Sportive.
- 1 photo d'identité - 2 photos si l'élève demande l'internat –
- 1 chèque de **145 €** à l'ordre de l'Agent Comptable pour caution de l'internat – Ce chèque sera encaissé en septembre uniquement après admission à l'internat –
- Bulletins de la classe de 3^{ème} pour les élèves demandant à rejoindre la section Euro- Anglais.

(1) Une circulaire ministérielle du 10 Août 1988 rappelle le caractère non obligatoire de ces versements. Cependant nous attirons l'attention de toutes les familles sur l'intérêt de cette participation et le bénéfice qu'en tirent tous les élèves de l'établissement. C'est à ce titre qu'elle vous est demandée.

(2)

PIECES A COMPLETER SUR PLACE

- Première page du dossier d'inscription
- La fiche de renseignements ou bien la fiche secrétariat **corrigée en rouge**.
- La fiche "Urgences médicales " (si vous le jugez utile, vous pouvez porter des renseignements confidentiels dans une enveloppe cachetée en mentionnant le nom et la classe de l'élève).
- La fiche d'intendance.
- Formulaire « droit à l'image ».

- Pour les élèves demandant l'internat, la fiche « demande d'internat ».

PS : Les imprimés que vous devez conserver sont bleus, les autres sont à nous remettre.

~~~~~

***L'inscription au lycée vaut acceptation du règlement intérieur du Lycée.***

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Date :